

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 20 JUIN 2020

L'an deux mil vingt le 20 juin à onze heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune de CALAN, dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal LE DOUSSAL, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 juin 2020

Présents : Pascal LE DOUSSAL, Bernard FIOLEAU, Marie-Annick LE BELLER, Gilles DELANOE, Yolande OLIVIER, Françoise HELIAS, Marie-Noëlle RAUDE, Yann GUIGUEN, Sandrine JUHEL, Erwan L'HEREEC, Jessica TRIQUET, Jean-Noël LE DROGO, Audrey AUFFRAY-FAVRE, François GABILLET.

Absents excusés : Yann LE GUEVELLO

Madame Marie-Annick LE BELLER a été élue secrétaire.

1) ÉLECTIONS DES DELEGUES POUR LE COMITE SYNDICAL DE L'ECOLE DE MUSIQUE

Le Conseil Municipal procède à la désignation par vote à bulletins secrets de trois délégués titulaires au SIVU école de Musique.

Après dépouillement des bulletins de vote, Mesdames Marie-Annick LE BELLER et Marie-Noëlle RAUDE, Monsieur Erwan L'HEREEC, ont été élus à l'unanimité, comme délégués au SIVU école de Musique.

2) QUESTIONS DIVERSES

- Ecole du Levant : l'ensemble des classes vont pouvoir accueillir à nouveau les enfants à compter du lundi 22 juin
- Confirmation du prochain conseil municipal le vendredi 3 juillet pour l'approbation du PLU, les commissions...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

Le Maire,
Pascal LE DOUSSAL.

